

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BOXE

Boxe

A. Épreuves (13)

ÉPREUVES MASCULINES (10)	ÉPREUVES FEMININES (3)
Poids mi-mouche (de 46kg à 49kg)	Poids mouche (de 48kg à 51kg)
Poids mouche (jusqu'à 52kg)	Poids super-légers (de 57kg à 60kg)
Poids coq (jusqu'à 56kg)	Poids mi-lourds (de 69kg à 75kg)
Poids légers (jusqu'à 60kg)	
Poids super-légers (jusqu'à 64kg)	
Poids mi-moyens (jusqu'à 69kg)	
Poids moyens (jusqu'à 75kg)	
Poids mi-lourds (jusqu'à 81kg)	
Poids lourds (jusqu'à 91kg)	
Poids super-lourds (+ 91kg)	

B. Quota

	QUALIFICATION	PLACES COMMISSION TRIPARTITE	PLACES POUR PAYS HOTE	TOTAL
Hommes	237	8	5	250
Femmes	24	11	1	36
TOTAL	261	19	6	286

	QUOTA PAR CNO
Hommes	10 (1 athlète par épreuve)
Femmes	3 (1 athlète par épreuve)
TOTAL	13

C. Admission des athlètes

ADMISSION DES ATHLETES
<p>Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique actuellement en vigueur et seuls ceux qui respectent la Charte pourront participer aux Jeux Olympiques.</p> <p>Les boxeurs doivent être nés entre le 1^{er} janvier 1978 et le 31 décembre 1995.</p> <p>Seuls les boxeurs qui auront participé à l'une des épreuves de qualification seront autorisés à concourir aux Jeux.</p> <p>Tous les boxeurs doivent satisfaire aux conditions requises par l'AIBA en matière de nationalité et sur le plan médical, en application des règles techniques et de compétition de la FI.</p>

D. Système de qualification

PRINCIPES DE QUALIFICATION

HOMMES

5 Places	<p>Championnats individuels des World Series of Boxing (WSB)</p> <p>Tous les boxeurs des WSB seront classés en fonction des résultats de la compétition par équipes des WSB. Seuls les boxeurs occupant les rangs 1 et 2 seront qualifiés pour participer aux championnats individuels des WSB à l'issue des rencontres par équipes. Les championnats individuels des WSB consisteront en cinq (5) combats dans les cinq (5) catégories de poids des WSB. Les cinq (5) vainqueurs des championnats individuels des WSB obtiendront une place de qualification pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres.</p> <p>Compte tenu des différences existant au niveau des catégories de poids entre les Jeux Olympiques et les compétitions des WSB, les boxeurs des WSB devront informer l'AIBA de la catégorie dans laquelle ils concourront aux Jeux Olympiques de 2012 à Londres.</p>												
92 Places	<p>Championnats du monde masculins de boxe 2011</p> <p>Dans le respect du quota alloué à chaque continent (voir tableau ci-après), les dix (10) premiers boxeurs originaires de CNO différents dans chacune des catégories de poids aux Championnats du monde masculins de boxe 2011 se qualifieront pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres (si ce n'est chez les poids lourds et les poids super-lourds où seuls les six [6] premiers boxeurs se qualifieront).</p> <p>Quota par continent</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Continent</th> <th>Quota</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Afrique</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Amérique</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Asie</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>Europe</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>Océanie</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	Continent	Quota	Afrique	52	Amérique	54	Asie	56	Europe	78	Océanie	10
Continent	Quota												
Afrique	52												
Amérique	54												
Asie	56												
Europe	78												
Océanie	10												
140 Places	<p>Épreuves continentales de qualification olympique</p> <p>Une (1) épreuve continentale de qualification olympique sera organisée par continent. Les places de qualification restantes seront attribuées aux boxeurs les mieux classés selon le quota par continent ci-dessous.</p> <p>Quota par continent</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Continent</th> <th>Quota</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Afrique</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Amérique</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Asie</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>Europe</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>Océanie</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	Continent	Quota	Afrique	52	Amérique	54	Asie	56	Europe	78	Océanie	10
Continent	Quota												
Afrique	52												
Amérique	54												
Asie	56												
Europe	78												
Océanie	10												

FEMMES**24 Places****Championnats du monde féminins de boxe 2012**

Dans le respect du quota alloué à chaque continent (voir tableau ci-après), les huit (8) premières boxeuses originaires de CNO différents dans chacune des catégories de poids aux Championnats du monde féminins de boxe 2012 se qualifieront pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres.

Quota par continent

Continent	Quota
Afrique	5
Amérique	8
Asie	8
Europe	12
Océanie	3

REPRESENTATION DU PAYS HOTE

Le pays hôte disposera de six (6) places au maximum (5 pour les hommes et 1 pour les femmes). Jusqu'à ce que le pays hôte décide des catégories de poids dans lesquelles il souhaite inscrire ses athlètes, l'AIBA lui réservera une place dans chaque catégorie de poids, à l'exception des catégories poids lourds et super-lourds.

Le pays hôte doit décider, après les Championnats du monde de boxe de l'AIBA, des catégories de poids dans lesquelles il souhaite utiliser ses six (6) places. Pour les hommes, ce choix doit être fait avant l'épreuve européenne de qualification olympique.

Pour chaque place obtenue par un boxeur du pays hôte aux Championnats du monde de boxe de l'AIBA, le pays hôte perdra l'une des places qui lui étaient réservées.

Si, après les Championnats du monde de boxe de l'AIBA, les six (6) boxeurs du pays hôte ne sont ni qualifiés ni désignés, le pays hôte pourra envoyer des athlètes à l'épreuve européenne de qualification olympique dans les catégories de poids où il n'aura aucun boxeur qualifié ou désigné.

PLACES COMMISSION TRIPARTITE

Dix-neuf (19) places sur invitation de la commission tripartite seront mises à la disposition des CNO admissibles.

Le 1^{er} novembre 2011, le Comité International Olympique prendra contact avec les CNO admissibles pour l'attribution de places sur invitation de la commission tripartite.

Les CNO auront jusqu'au 16 janvier 2012 pour envoyer leurs demandes de places sur invitation à la commission tripartite. À la fin de la période de qualification, la commission tripartite confirmera par écrit aux CNO concernés, entre le 1^{er} mai et le 9 juillet 2012, l'attribution des places sur invitation.

De plus amples détails concernant les places sur invitation figurent dans le document intitulé "Places sur invitation de la commission tripartite – Informations destinées aux CNO" distribué avec les critères de qualification et de participation aux Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres en 2012.

E. Processus de confirmation des places**PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES**

À l'issue de chaque épreuve de qualification, les noms des athlètes qui ont obtenu une place de qualification seront communiqués par l'AIBA aux CNO correspondants.

Après notification des places de qualification, les CNO disposeront de deux semaines pour confirmer à l'AIBA l'utilisation de leurs places de qualification.

F. Réattribution des places inutilisées**PLACES INUTILISEES SUR QUOTA FI**

Si un CNO qui a obtenu une place de qualification via les championnats individuels des WSB décide de ne pas l'utiliser, la place sera réattribuée par la commission tripartite.

Si, pour une raison quelconque, un CNO décide de ne pas utiliser une place de qualification obtenue lors des Championnats du monde de l'AIBA, la place sera réattribuée au CNO le mieux classé originaire du même continent (sur la base des résultats de l'épreuve continentale de qualification olympique).

Si un CNO décide de ne pas utiliser une place de qualification obtenue durant l'épreuve continentale de qualification olympique, la place sera réattribuée par la commission tripartite.

PLACES INUTILISEES SUR QUOTA PAYS HOTE

La/les place(s) inutilisée(s) sur le quota pays hôte seront réattribuées par la commission tripartite.

PLACES COMMISSION TRIPARTITE INUTILISEES

Les places inutilisées seront réattribuées par la commission tripartite. Si la commission tripartite n'est pas en mesure d'allouer les places, celles-ci iront aux athlètes les mieux placés aux Championnats du monde masculins de boxe 2011 qui ne sont pas encore qualifiés.

G. Période de qualification

DATE	ÉCHEANCE
Mai 2011	Championnats individuels des WSB
Septembre 2011	Championnats du monde masculins de boxe (Bakou, Azerbaïdjan)
Octobre 2011	L'AIBA informera les CNO des quotas alloués pour chaque épreuve continentale de qualification olympique
1 ^{er} novembre 2011	Le CIO prendra contact avec tous les CNO qui peuvent prétendre à des places sur invitation de la commission tripartite
16 janvier 2012	Date limite à laquelle tous les CNO devront avoir soumis leurs demandes de places sur invitation à la commission tripartite
Mars 2012 – avril 2012	Épreuves continentales de qualification olympique (lieux à confirmer)
Mai 2012	Championnats du monde féminins de boxe (lieu à confirmer)
1 ^{er} mai – 9 juillet 2012	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution des places sur invitation
9 juillet 2012	Date limite à laquelle les formulaires d'inscription devront parvenir au comité d'organisation des Jeux de 2012 à Londres